

Madame, Monsieur,

Par cette lettre, nous souhaitons vous informer qu'à partir du 1er janvier 2022, les podologues pourront facturer les soins médicaux des pieds des personnes diabétiques présentant un facteur de risque de syndrome du pied diabétique via l'assurance obligatoire des soins (AOS). La condition préalable est une prescription médicale. Cette nouveauté se base sur la décision du Conseil fédéral du 26 mai 2021, afin de remédier à la pénurie de professionnels qualifiés et de garantir l'accès aux soins médicaux des pieds.

Les prestations ne sont remboursées que sur prescription médicale, pour les patientes et patients souffrant de diabète sucré et présentant l'un des facteurs de risque suivants pour un syndrome du pied diabétique. Le nombre de séances est indiqué par année civile :

- **Diagnostic A** : personnes atteintes de diabète sucré et de polyneuropathie, sans maladie artérielle occlusive périphérique (MAOP), **max. 4 séances**.
- **Diagnostic B** : personnes atteintes de diabète sucré et de polyneuropathie avec maladie artérielle occlusive périphérique (MAOP), **max. 6 séances**.
- **Diagnostic C** : personnes atteintes de diabète sucré après un ulcère diabétique ou une amputation due au diabète, **max. 6 séances**.

Pour pouvoir facturer en tant que fournisseurs de prestations dans le cadre de l'AOS, les podologues doivent disposer d'une autorisation du canton et d'un numéro RCC.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de prescription qui a été établi en collaboration avec les assureurs.

Comme le délai de l'entrée en vigueur de l'ordonnance était trop court pour conclure une convention tarifaire définitive, une solution transitoire pour la facturation a été conclue à la fin juin 2022. La facturation par les podologues aux assurances sera effective dès le **1^{er} septembre 2022** et les possibilités de paiement rétroactifs dépendront de la date d'entrée en vigueur inscrite sur le contrat du nr. RCC du podologue.

Meilleures salutations,

OPS
Organisation Podologie Schweiz
Organisation Podologie Suisse
Organizzazione Podologia Svizzera

Bahnhofstrasse 7b

CH-6210 Sursee

Tel. +41 (0)41 926 07 67

ops@podologie.ch

www.ops.swiss